

Avis Technique 5/03-1743*02 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext

*Revêtement d'étanchéité monocouche à base de PVC plastifié
fixé mécaniquement à l'élément porteur*

*Revêtement d'étanchéité
de toitures
Roofing Waterproofing System
Dachdichtung*

Alkorplan® F

Titulaire : Alkor Draka SA
Industriepark de Bruwaan
B-9700 Oudenaarde
(Belgique)

Usines : Oudenaarde (Belgique)
Liancourt (France)
Sant Celoni (Espagne)

Distributeur : Alkor Draka
Roissypôle Le Dôme
5 rue de La Haye
BP 10943
Tremblay en France
F-95733 Roissy CDG Cedex

Tél. : 01 41 84 30 27
Fax : 01 49 47 04 62
Internet : www.alkorproof.com
E-mail : AlkorDraka-Toiture@solvay.com

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5
Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 21 décembre 2005



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » a examiné, le 19 septembre 2005, le revêtement d'étanchéité de toitures Alkorplan® F fabriqué et commercialisé par la société Alkor Draka. Le présent document, modificatif à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext, auquel est annexé le dossier technique établi par le demandeur amendé par une nouvelle disposition relative au pare-vapeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte du procédé

Se reporter à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

Le modificatif concerne l'ajout d'une disposition relative à la périmétrie du pare-vapeur, lorsque le relief est en maçonnerie conforme à la NF P 10-203 (réf. DTU 20.12).

1.2 Identification des constituants

Se reporter à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

2. AVIS

Se reporter à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

Conclusions

Appréciation globale

Se reporter à l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

Validité

Jusqu'au 31 décembre 2006, sous réserve de renouvellement à échéance de validité de l'ATG 98/1707.

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Ajout au paragraphe 3 de l'Avis Technique 5/03-1743 :

d) Pour harmoniser les spécifications des Avis Techniques avec la nouvelle disposition de la norme NF P 84-204-1 (réf. DTU 43.1) de novembre 2004 relative au traitement périphérique de l'écran vapeur, le *paragraphe* 3.2 du Dossier Technique a été complété.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 5
E. SALIMBENI

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Généralités

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

2. Destination et domaine d'emploi

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3. Prescriptions relatives aux éléments porteurs et aux supports

3.1 Généralités

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3.2 Éléments porteurs et supports en maçonnerie

Ajout au § 3.2 de l' Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext :

En travaux neufs, dans le cas d'un isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité de l'écran vapeur et des relevés doit être assurée conformément aux spécifications de la norme NF P 84-204-1-1 (réf. DTU 43.1) lorsque les pare-vapeur sont réalisés selon cette norme.

Dans le cas d'utilisation en relevé de membrane non compatible avec le bitume, l'interposition d'un écran de séparation chimique (§ 7.22) est obligatoire (voir *figure 6 bis*).

Cas général de relevés avec arrêt mécanique en tête

Elle est réalisée de la façon suivante pour les pare-vapeur polyéthylènes :

a) Un joint d'étanchéité en caoutchouc butyl (§ 7.35), est placé entre pare-vapeur et maçonnerie, entre pied de relevé et fixation mécanique, puis on rabat le pare-vapeur sur l'isolant. On place un second joint d'étanchéité entre le pare-vapeur et la sous-face de la membrane d'étanchéité de la partie courante surfaces sèches et propres (voir *figure 6*).

Dans le cas de relevés de hauteurs inférieures à 500 mm, possibilité de remontée du pare-vapeur sur le relevé, jusqu'à l'arrêt en tête, maintenu temporairement par joint d'étanchéité en caoutchouc butyl, puis fixé avec la membrane d'étanchéité et arrêt en tête.

b) Traitement des angles :

- Angles rentrants : le pare-vapeur est replié et les plis jointoyés à l'aide d'un adhésif double face (§ 7.35).
- Angles sortants : le pare-vapeur est découpé en pièces assemblées avec l'adhésif double face (§ 7.35).

3.3 Éléments porteurs et supports en dalles armées de béton cellulaire autoclavé

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3.4 Éléments porteurs en tôle d'acier nervurées

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3.5 Éléments porteurs et supports en bois et panneaux dérivés du bois

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3.6 Supports isolants thermiques non porteurs

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

3.7 Supports constitués par d'anciens revêtements d'étanchéité

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

4. Prescriptions relatives aux travaux en partie courante

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

5. Zones techniques et chemins de circulation

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

6. Ouvrages particuliers

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

7. Matériaux

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

B. Résultats expérimentaux

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

C. Références

Cf. Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext.

Tableaux et figures du Dossier Technique

Annule et remplace la figure 6 de l'Avis Technique 5/03-1743 avec extension *01 Ext :

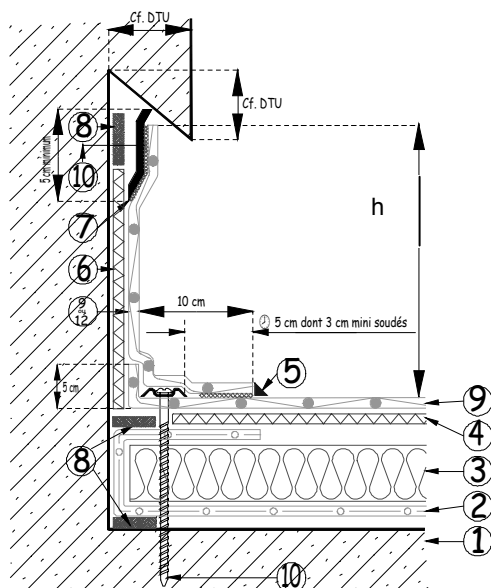


FIGURE 6: Relevé avec soudure de l'étanchéité sur profilé préformé en tôle colaminée

ALKORPLAN® 81170/81171/81173/81174
Fixation mécanique en rive sur maçonnerie

Hauteur h : selon le Fascicule du CSTB 3502 d'avril 2004, et les normes - DTU 20.12 et DTU 43.1

Figure 6 – Relevé avec soudure de l'étanchéité sur profilé préformé en tôle colaminée
Fixation mécanique en rive sur maçonnerie

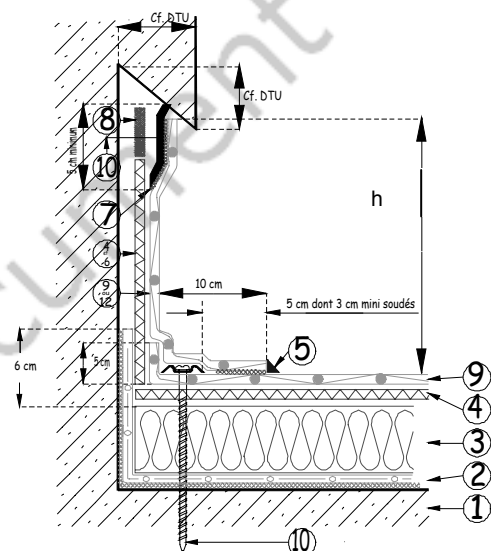


FIGURE 6 bis : Relevé avec soudure de l'étanchéité sur profilé préformé en tôle colaminée

ALKORPLAN® 81170/81171/81173/81174
Fixation mécanique en rive sur maçonnerie
avec pare vapeur conforme D.T.U

Hauteur h : selon le Fascicule du CSTB 3502 d'avril 2004, et les normes - DTU 20.12 et DTU 43.1

Figure 6 bis – Relevé avec soudure de l'étanchéité sur profilé préformé en tôle colaminée
Fixation mécanique en rive sur maçonnerie avec pare-vapeur conforme au DTU 43.1